

Procès-verbal de l'Assemblée publique d'Odanak
26 septembre 2009

Liste des acronymes

APNQL = Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador
AINC = Affaires Indiennes et du Nord Canada
PAREL = Programme d'aide à la remise en état des logements

Prière d'ouverture et mot de bienvenue

Monsieur Raymond Watso a récité la prière d'ouverture.

Rick O'Bomsawin a prononcé les mots de bienvenue.

États financiers

Danny a donné lecture des états financiers.

Questions et commentaires

Q1- Que faites-vous du surplus?

R1- Le surplus va dans un fonds consolidé et n'est pas retourné au gouvernement. Ce fonds contient plus de 1.2 millions de dollars, accumulés dans les 25 dernières années.

Q2- Étant donné qu'il y a un surplus, pourquoi les chèques d'assistance sociale ont-ils été coupés de 200\$/mois?

A2- La communauté a l'un des meilleurs systèmes sociaux en région, et les assistés sociaux vivaient aussi bien que les travailleurs. La communauté veut-elle d'un système social qui n'offre pas de motivation pour le retour au travail? Les paiements d'aide sociale n'ont pas été coupés, mais simplement réduits au même montant que reçoivent ceux qui habitent ailleurs.

A l'origine, l'aide sociale avait pour but d'aider les gens qui avaient perdu leur emploi; il n'a jamais été question qu'elle devienne un remplacement pour le travail.

En septembre 2004, l'allocation de logement de 80\$/mois devait être réduite, mais le Conseil de bande l'a augmentée. D'autres endroits ont déjà aboli la leur.

Il existe un programme à la Sécurité du revenu qui augmente les paiements si on fait du bénévolat.

Le Conseil de bande est conscient qu'il est difficile de trouver de l'emploi en région, c'est donc pourquoi nos efforts sont concentrés sur la création d'emploi afin de stimuler l'économie et de permettre aux gens de retourner sur le marché du travail.

Commentaire 2 – Trouver de l'emploi est difficile pour ceux âgés de 55 ans et plus. Les jeunes gens peuvent facilement faire un retour aux études pour se recycler.

Réponse 2 – Le Conseil de bande considérera le développement d'un programme d'emploi destiné aux aînés.

Les paiements d'aide sociale augmentent pour les 55 ans et plus. En raison de leur âge, il y a des contraintes plus nombreuses pour trouver du travail. C'est vraiment difficile pour eux de trouver du travail.

Commentaire 3 – Beaucoup de bois a été coupé à l'arrière, derrière le cimetière anglican. La rumeur veut que le sable prit sur le site ne peut être utilisé.

La rumeur est fausse. Le sable pris sur le site sera utilisé pour le projet sur la route 132. Le Conseil de bande se retrouve devant deux choix : couper les arbres et se servir du sable sur ce site ou déboursier 150 000\$ pour de la terre de remblai. Le sable a été pris sur ce site spécifiquement parce que de nouveaux projets résidentiels y sont prévus.

La terre arable a été retirée. Elle ne peut pas être utilisée car elle est remplie de racines d'arbres. Dans quelques années, ces racines seront pourries, et cette terre sera devenue un terreau riche en engrais. Les gens de la communauté pourront se servir de ce terreau pour leurs jardins, pour des projets communautaires, ou pour le vendre.

Q3- À qui sera loué ce grand bâtiment?

A3- Un quart du bâtiment est déjà loué. Six autres locataires s'y installeront bientôt.

Restaurant le Calumet

L'information relative au prix d'acquisition du restaurant peut maintenant être dévoilée.

Le Conseil de bande a payé 340,000\$ pour l'immeuble et le commerce. Cinquante pour cent du montant provient d'une subvention du gouvernement. L'équipement du restaurant a servi de garantie afin d'obtenir un prêt. Les profits du restaurant serviront à payer le prêt.

Le chiffre d'affaires du restaurant a augmenté de 15 à 17%.

Questions et commentaires

Q1- Louez-vous présentement le terrain sur lequel le restaurant est situé, et si oui, pour quel montant?

R1- Oui, au coût de 6 800 \$ par an. Le bail vient tout juste d'être renouvelé.

Culture

Le Comité culturel n'a tenu qu'une poignée d'assemblées au cours de l'été. Le formulaire virtuel a été mis en ligne. Il a été rempli par les membres résidents et non résidents. Le Comité culturel désire que les membres fournissent leur apport concernant le développement d'une politique culturelle.

La journée de la tortue sera célébrée le 3 octobre. On y tiendra une messe commémorative pour les victimes de Roger's Raid et une cérémonie aura lieu devant une plaque commémorative, avec chanteurs locaux et un discours par le chef. Par la suite, tous les participants prendront du café et de la bannique. Un souvenir en honneur de l'évènement sera distribué.

Le Comité culturel espère que cet évènement sera une célébration de la survie des Abénaquis. Les invitations seront envoyées lundi.

Parcs Canada nommera Chef Nescambiouit comme étant un personnage d'importance nationale à une cérémonie tenue au musée le 12 octobre. Ce chef était une figure clef de la communauté avant qu'elle ne soit connue sous le nom d'Odanak.

Des cours de langue Abénaquis sont offerts les mardis soirs.

Pow-wow

Le pow-wow fut couronnée de succès. Il a généré le premier profit depuis des années, une somme d'environ 1000 \$. L'argent ne peut pas être utilisé pour l'an prochain car il servira à rembourser les dettes du Pow-wow de l'an passé.

Questions et commentaires

Q1-Puis-je voir une copie du budget du pow-wow?

R1- Il devait être imprimé dans le journal mais il a apparemment été mis de coté. Une copie du budget est disponible au bureau du Conseil de bande.

Période de questions

Q1- Qu'est-il arrivé au courrier envoyé?

R1- À partir de cette année, les membres non résidents pourront être candidats pour les élections du Conseil de bande.

Le premier envoi de courrier contenait une erreur (posté le mardi), mais l'erreur fut corrigée dans le deuxième envoi de courrier (posté le samedi). Les membres non résidents n'ont pas à être élus par les membres résidents.

Le directeur des élections, Yves Landry, donne régulièrement des mises à jour au Conseil de bande. Il est disponible pour répondre aux questions des membres.

Q2- Cinq propriétaires ont effectué des rénovations. Pouvons- nous savoir qui?

A2- Oui. Contactez le bureau du Conseil de bande.

Q3- Y'a-t-il eu du favoritisme dans l'attribution des ressources pour les rénovations domiciliaires?

A3- Non, cela n'est pas vrai.

Le financement pour les rénovations mineures s'est terminé le 31 mars 2009. Le seul financement (subventions) disponible présentement vient du PAREL (la S.C.H.L alloue ce financement) et le programme de rénovations du plan d'action économique du Canada attribue le financement. Cette année, la S.C.H.L et le MAINC ont approuvé cinq projets de rénovation dans la communauté.

Q4- La location des propriétés commerciales de la communauté est-elle disponible seulement qu'aux Premières nations?

A4- Non, elle est disponible à tous.

Commentaire 1- Une cause sur la saisie des domiciles sur réserve est présentement devant les tribunaux. Il y aura une rencontre à ce sujet le 2 octobre.

Même si le Ministère garantit les hypothèques des Premières nations, les gens doivent rembourser leur dette. S'ils ne le font pas ou ne le peuvent pas, le Conseil de bande doit payer, ce qui signifie que la communauté en entier doit payer.

Q5- Pourquoi a-t-on annulé le supplément financier pour l'entretien de la pelouse des aînés?

A5- Il n'a pas été annulé, mais a plutôt été ajouté au montant attribué pour le déneigement. Ce financement n'est pas destiné à couvrir tous les coûts reliés aux services d'entretien de la pelouse/déneigement, mais seulement une partie des coûts.

Commentaire 2- Il semblerait que certaines personnes âgées ne reçoivent pas de soins à domicile adéquats.

Réponse 2- L'aîné doit remplir un formulaire pour obtenir des soins à domicile.

Par la suite, la mobilité et les besoins de l'aîné sont évalués par un ergothérapeute.

En 2008-2009, le Grand Conseil Waban-Aki a facturé au Conseil de bande d'Odanak plus de 55 000 \$ que le montant estimé pour les soins à domicile. Cela implique que le financement fédéral pour les soins à domicile est insuffisant. Le Conseil de bande a dû rediriger 55 000\$ du budget des soins de santé au budget des soins à domicile.

Le MAINC n'a pas modifié ses modes de financement depuis 1986, et n'alloue que 9\$/heure pour les soins à domicile. Ce financement ne tient pas compte de l'augmentation du coût de la vie. De plus, les préposés en soins à domicile doivent avoir cumulé plus de 960 heures d'études dans le domaine.

Le Canada accuse présentement un déficit de 1.3 milliards de dollars dans les coûts de base pour l'administration des bandes.

Malgré l'étude sur le logement menée par l'APNQL, qui a identifié une lacune de 1 milliard de dollars dans la province du Québec, le gouvernement fédéral n'a alloué que 200 millions de dollars par an dans tout le Canada, pour les deux prochaines années.

Q6-Quand arriveront les factures d'eau?

A6-Les compteurs d'eau ont été installés pendant l'été et les factures seront postées en février. Chaque maisonnée paie une somme basée sur la consommation, mais cela ne sera pas applicable cette année.

Les compteurs d'eau furent installés en prenant en considération les personnes âgées. Une personne qui vit seule consomme beaucoup moins d'eau qu'une famille de quatre. Par conséquent, cette personne aura une facture d'eau moins élevée.

Une famille de quatre devrait payer le même montant de ce qu'elle paie présentement. Seuls les gros consommateurs d'eau verront augmenter leur facture (remplissage de piscine deux fois par an, arrosage quotidien de la pelouse, etc.)

L'utilisation des compteurs comporte aussi l'avantage de permettre à la communauté d'identifier où et quand une conduite d'eau maitresse est brisée.

En ayant les compteurs d'eau installés à domicile, les gens seront encouragés à changer leurs habitudes de consommation d'eau.

Q7-Est-ce que l'entreprise de Rick va continuer à décharger des eaux usées non-traitées dans les égouts?

A7-L'entreprise de Rick s'est fait installer un nouveau système de traitement au coût de 75 000 \$. Le problème de l'odeur persistante est réglé.

Commentaire 3-Tous devraient noter les dates suivantes pour les élections à venir :

17 octobre- Disponibilité des formulaires de mise en candidature

23 octobre- Présentation des candidats en Albany, à New York. Une autre date sera fixée pour Sudbury (possiblement le 7 novembre).

14 novembre -Les candidats se présenteront ici au centre communautaire.

28 novembre - Journée d'élection.

Fermeture de l'assemblée

Rick O'Bomsawin a fermé l'assemblée.